



BELVEDERE

Beaune, le 15 juillet 2009

LA JUSTICE POLONAISE DEBOUTE POUR LA TROISIEME FOIS LES « HEDGE FUNDS » PORTEURS DE FRN

Par son jugement en date du 10 juillet 2009, le Tribunal d'Arrondissement de Cracovie a débouté la Bank of New York Mellon agissant pour le compte de « hedge funds » détenteurs de FRN, dans sa demande d'ouverture d'une procédure secondaire à l'encontre de Destylernia « POLMOS » w Krakowie S.A. (filiale polonaise du groupe Belvédère).

Un jugement similaire a été rendu le 15 juin 2009 par le Tribunal de Varsovie dans le cadre de l'ouverture d'une procédure secondaire à l'encontre de Sobieski Polska, la principale filiale du groupe Belvédère en Pologne.

La Bank of New York Mellon a été déboutée pour la première fois le 25 mai 2009 par le Tribunal d'Arrondissement de Rzeszow dans sa demande d'ouverture d'une procédure secondaire à l'encontre de l'une des filiales du groupe Belvédère en Pologne, Faryka Wodek Polmos Lancut S.A.

Contact Belvédère, Jacques Rouvroy au +33 (0)3 80 22 93 83

Contact Actionnaires, Olivier Balva par mail à : olivier@balva.net

Contact ALMEA : Murielle Plavis : 01 47 23 05 42